

Solidaires



Branche CNRS-INSERM

ÉLECTION DES REPRESENTANTS DU
PERSONNEL
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS
Mandat 2005/2009

LISTE du syndicat Sud-Recherche-EPST, pour une recherche publique forte et indépendante

Pourquoi cette liste ? Pourquoi la désignation de quelques représentants du personnel au CA est-elle importante ?

Dans un Conseil d'Administration (C.A.) largement dominé par les représentants de l'Etat peu enclins aux concessions, il est hors de question pour nos élus d'apporter une quelconque caution à un système verrouillé par le haut ou de se prendre au jeu d'une co-gestion « raisonnable » ! Mais ...

4 élus motivés, « isolés » parmi 21 membres, peuvent néanmoins clamer haut et fort les revendications du personnel!

Et le C.A. est un lieu où la voix porte ! C'est l'instance du CNRS où les représentants du personnel peuvent être immédiatement entendus des ministères de tutelle et de la « société civile ». Alors même que les conclusions des débats peuvent être généralement prévues d'avance, aucune direction générale (DG) n'aime qu'on s'y exprime trop librement.

Nos élus pourront **connaître et faire savoir ce qui compte vraiment**, au-delà des belles déclarations : les projets réels, le budget, ... Nos candidats s'engagent à faire entendre les véritables positions des personnels à la direction générale et en retour à informer et rendre compte. Ils veilleront à ne pas laisser la DG se targuer de consensus imaginaires pour appliquer ou mettre en œuvre sa politique. Ils seront **vigilants vis-à-vis des projets du gouvernement ou de la DG** qui auraient des conséquences graves pour le personnel et/ou l'avenir de l'Etablissement, à l'heure où le gouvernement installe par décret ses réformes libérales sans même attendre la loi de programmation promise.

Nous ne laisserons pas transformer le CNRS en prestataire de service - comme certains ont voulu le faire de l'INRIA - sans réagir !

Nos élus exprimerons en toute liberté, face à la Direction Générale et aux tutelles, nos revendications :

- une mise à niveau des moyens budgétaires (emplois et dotations) ;
- la fin de la précarisation des personnels (statut pour les thésards et les post-docs, arrêt immédiat du recours aux CDD), et de réelles perspectives de carrière ;
- une organisation du CNRS humaine, sans mobilité ni mutualisation du personnel forcées ;
- des orientations stratégiques réellement débattues, dans le respect des missions et de l'indépendance de la Recherche Publique, et pas seulement destinées à pallier les carences de la recherche industrielle ou à regrouper des unités sur de simples critères comptables.

Votez pour la liste de 4 candidats présentée par le syndicat Sud-Recherche-EPST :

Alain CASTERA	Ingénieur de recherche	UMR5822 Institut de physique nucléaire de Lyon (IPNL)
Sylvie SCHETRITE	Ingénieure d'études	UMR5503 Laboratoire de génie chimique (LGC) - Toulouse
Janique GUIRAMAND	Chargée de recherche	FRE2693 Stress et plasticité cérébrale - Montpellier
Fabrice VIRGILI	Chargé de recherche	UPR301 Cachan

VOTER Sud-Recherche-EPST, c'est VOTER AUTREMENT et ETRE SOLIDAIRE !

QUI SOMMES-NOUS ?

Sud-Recherche-EPST est un nouveau syndicat national au CNRS. Il est indépendant des grandes Confédérations. En liaison avec les autres EPST, nous souhaitons mettre en avant les valeurs humanistes et solidaires. Notre but est de réunir tous les personnels des EPST qui souhaitent vivre ou revivre un syndicalisme de revendications, de propositions, **mais non de compromissions**.

Nos candidat(e)s sont attaché(e)s à ces valeurs, qui garantissent leur engagement, au-delà de leur discipline, à être attentif aux demandes et aux conséquences des recherches sur la société (OGM, nanotechnologies, climat, santé...).

Sud-Recherche-EPST

Sud (Solidaires, Unitaires, Démocratiques)-Recherche-EPST est un syndicat intercatégoriel qui regroupe tous les EPST, puisque le CNRS, l'INRA, le CEMAGREF, l'INSERM...ont tous des chercheurs et des ITA régis par les mêmes textes, et que nos Directions se coordonnent au niveau ministériel pour arrêter des positions communes.

LA RECHERCHE EST ENCORE EN DANGER

Après le recul du gouvernement face à la mobilisation de la communauté scientifique et le soutien de nos concitoyens, la recherche publique est toujours sous la menace de la politique libérale en vigueur.

Sud-Recherche-EPST est de tous les combats, par sa participation à l'intersyndicale de la Recherche Publique. Ce n'est certes pas au CA que les personnels imposeront un rapport de forces pour faire aboutir leurs revendications, mais la présence d'élus combatifs permettra d'avoir un levier supplémentaire pour appuyer les luttes qui s'annoncent (salaires, politique d'embauche, postes précaires, embauche dans les catégories C et D, carrières des personnels...). Nous ne voulons pas d'une lutte par procuration confiée à quelques célébrités.

En dehors de notre champ professionnel, notre solidarité se manifeste par l'adhésion à l'Union Syndicale Solidaires.

Rejoindre Sud-Recherche-EPST, c'est tenter ensemble de relever tous ces défis. Nous sommes convaincus que la pensée unique génère un aveuglement sur les solutions envisageables, et qu'un autre monde est possible! Non, nous ne sommes pas des idéalistes, mais nous croyons à certaines valeurs.

Retrouvez-nous sur <http://www.sud-recherche.org/> et écrivez-nous à contactCNRS@sud-recherche.org

Le Conseil d'Administration du CNRS

Il est composé de 21 membres dont le Président du CNRS (actuellement Bernard Meunier) et

- **4 membres de droit**, représentant différents Ministres (Recherche, Enseignement Supérieur et Budget) et les présidents d'université ;
- **12 « personnalités qualifiées »**, nommées par le ministre de la Recherche, en raison de leur compétence scientifique et technologique, représentatives du monde du travail, et compétentes dans le domaine économique et social ;
- **4 représentants élus des personnels** de l'Etablissement (2 chercheurs et 2 IT) pour un mandat de 4 ans.

Son rôle est de décider : le C.A. est l'instance qui détient le pouvoir officiel de décision pour les grands choix concernant l'Etablissement. C'est lui qui se prononce en dernier ressort sur les orientations importantes (politique du Centre, relations avec les partenaires socio-économiques, les universités, les organismes nationaux ou internationaux...) Et, bien entendu, il vote le budget du CNRS, et délibère sur l'organisation (notamment création de directions ou services).